

BUREAU SYNDICAL DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE
Jeudi 13 octobre 2022 – 14h00

PROCÈS VERBAL

Nombre de membres : 20, nombre de présents : 10, nombre de visioconférents : 2, nombre d'absents : 8, nombre de pouvoirs : 0

L'an deux-mille vingt-deux, le treize octobre à quatorze heures, le bureau syndical, légalement convoqué le sept octobre deux-mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à Valframbert, sous la présidence de Monsieur Philippe AUVRAY.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe AUVRAY, Michel BELLENGER, Marc CARRÉ, Amale EL KHALEDI, Gérard FOURRÉ, Charles HAUTON, Jérôme LARCHEVÊQUE, Jean-Louis MARIE, Jean-Pierre MARTIN et Marc QUÉROLLE.

Étaient présents en visioconférence : Henri LEROUX et Françoise REIG-HAMELIN.

Étaient excusés : Daniel BIGEON, Nicolas BOUCHÉ, Philippe CHALLIER, Valérie CHESNEL, Michel COUSIN, Frédéric HARDY, Jean LECLERC et Benoît RAULT.

Présents hors bureau syndical (équipe) : Lucile CHERON, assistante administrative et de direction, Annaïg HAUMONT, responsable du pôle transition énergétique, Isabelle THIERRY, responsable comptabilité, Cédric THOMAS, directeur technique et Christine THUILLIEZ, secrétaire générale.

Secrétaire de séance : Charles HAUTON

Procès-verbal rédigé par Lucile CHERON

Le Président accueille les membres du bureau syndical, les remercie de leur présence et énonce les noms des excusés. Monsieur Charles Hauton est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président invite Annaïg Haumont à se présenter. En tant que responsable du pôle transition énergétique, Annaïg Haumont a rejoint l'équipe du Te61 en début de mois, prenant la suite de Cyril Wintenberger.

1. Attribution du marché PCRS (vote)

Le Président donne la parole à Cédric Thomas pour présenter le marché lancé en juillet 2022, ayant pour objet l'acquisition et la constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur le département de l'Orne et ses communes rattachées.

Il s'agit d'un marché conclu pour douze mois, comprenant trois reconductions tacites. Les offres ont été reçues le 15 septembre 2022 et analysées en commission d'appel d'offres le 13 octobre 2022. Huit entreprises ont déposé des dossiers :

- GéoFit-Expert,
- ATGT géomètre,
- PARERA,
- Kadran,
- OPSIA,
- Géosat,
- SAS Cerene,
- Aérodata.

Le premier critère évalué a été le prix. Une note a été attribuée, prenant en compte le montant de l'offre moins disant (prix de l'offre la moins chère, en excluant les offres anormalement basses).

Il a été évalué sur la base du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) :

- Acquisition PCRS : 25 points,
- Acquisition vecteur : 25 points,
- Mise à jour : 10 points.

Tableau récapitulatif	Points	Géofit	OPSIA	ATGT géomètre	Géosat	PARERA	SAS Cerene	Kadran	Aérodاتا
Prix acquisition		1 022 136 €	1 364 822 €	2 502 496 €	1 145 730,90 €	2 436 974,29 €	2 596 317 €	1 272 269,30 €	1 131 579,80 €
Note prix acquisition	50	43,38	33,34	17,98	38,40	26,30	18,77	36,87	42,31
Note prix mise à jour	10	5,49	6,89	5,13	7,73	7,69	6,00	7,70	5,93
Total	60	48,87	40,23	23,11	46,13	33,99	24,77	44,57	48,24
Classement prix		1	5	8	3	6	7	4	2

Une note a été attribuée pour le critère technique, représentant 40 points.

Tableau récapitulatif	Points	Géofit	OPSIA	ATGT géomètre	Géosat	PARERA	SAS Cerene	Kadran	Aérodاتا
Note valeur technique	40	24,8	18,8	22,9	23,6	24,8	17,8	21,7	24,3
Classement technique		1	7	5	4	1	8	6	3

Classement final

Tableau récapitulatif	Points	Géofit	OPSIA	ATGT géomètre	Géosat	PARERA	SAS Cerene	Kadran	Aérodاتا
Note technique	40	24,8	18,8	22,9	23,6	24,8	17,8	21,7	24,3
Note prix acquisition	50	43,38	33,34	17,98	38,40	26,30	18,77	36,87	42,31
Note prix mise à jour	10	5,49	6,89	5,13	7,73	7,69	6,00	7,70	5,93
Total	100	73,67	59,03	46,01	69,73	58,79	42,57	65,37	72,54
Classement final		1	5	4	3	6	8	4	2

Au regard des notes obtenues, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise GEOFIT EXPERT, entreprise basée à Gennevilliers.

Question de Madame Françoise Reig-Hamelin : une actualisation des tarifs est-elle prévue compte-tenu du contexte économique ?

Réponse de Cédric Thomas : les tarifs présentés tiennent compte des dernières augmentations. Il avait été prévu un budget entre 1 million et 1,3 million, avec l'offre de GEOFIT EXPERT, le budget sera aux alentours de 850 000 €.

Question de Monsieur Jean-Pierre Marie : tous les partenaires sollicités ont-ils signé une convention avec le Te61 ?

Réponse de Cédric Thomas : seuls trois partenaires sur quinze n'adhèrent pas au marché actuellement. Le Conseil Départemental a répondu ne pas vouloir adhérer, et les CDC de la Vallée de la Haute Sarthe et de Domfront Tinchebray Interco ne se sont pas prononcées.

Question de Madame Françoise Reig-Hamelin : ces collectivités disposent-elles d'un délai pour prendre part au marché ?

Réponse de Cédric Thomas : les collectivités peuvent y adhérer à tout moment, simplement, elles n'auront plus la possibilité d'ajouter des exigences dues aux spécificités de leur territoire une fois le marché conclu.

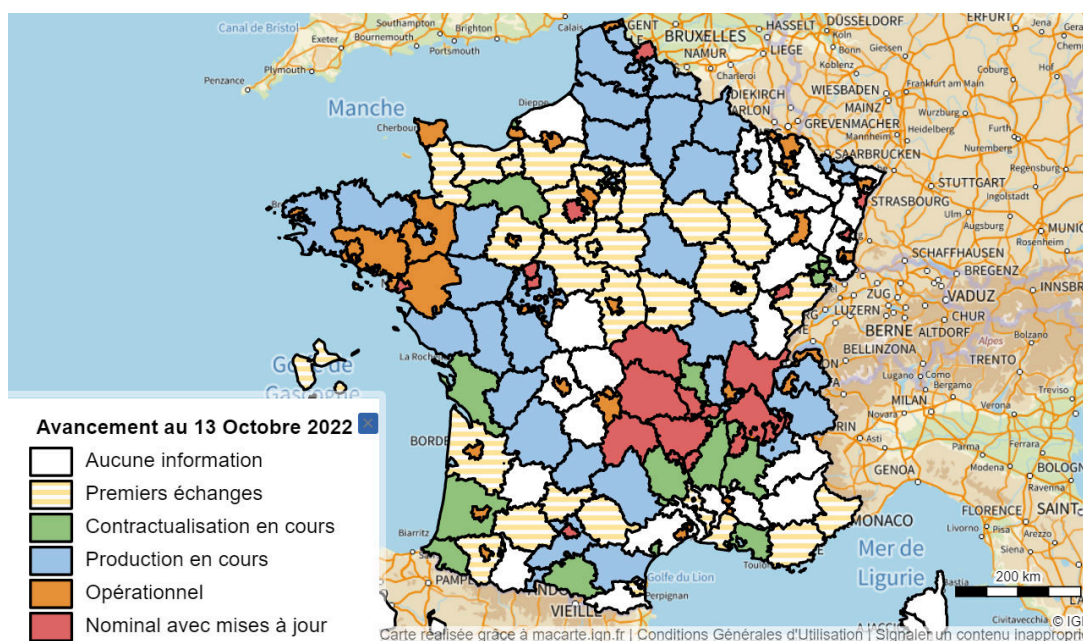
Question de Madame Françoise Reig-Hamelin : quelle est la contribution des collectivités à ce marché ?

Réponse de Cédric Thomas : le programme est financé à hauteur de 45 % par Enedis, 15 % par GRDF et 10 % pour les EPCI, au prorata de la surface de la collectivité, du nombre d'habitants et du linéaire de voirie.

Après ces échanges, les membres du bureau décident à l'unanimité de retenir l'entreprise GEOFIT EXPERT pour le marché PCRS.

Les entreprises non retenues en seront informées dès le lendemain.

Pour information, une carte de l'avancement des PCRS en France est diffusée :



2. Affaires et questions diverses

a. Acquisition d'un nouveau véhicule

Monsieur le Président rappelle qu'un topographe rejoindra l'équipe du Te61 en début d'année prochaine. Ainsi il est nécessaire d'agrandir le parc de véhicules du Te61. Il donne la parole à Cédric Thomas qui a démarché des concessions pour obtenir des devis.

Les exigences demandées sont les suivantes :

- Véhicule non vitré à l'arrière pour transporter le matériel de géométrie très couteux,
- Une faible émission de CO₂,
- Prise en compte de l'évolution du tarif du gaz en janvier 2023 qui risque de tripler,
- Véhicule disponible rapidement.

Les propositions retenues sont présentées :

	Nouveau Kangoo Van E-tech Elec	Ford Connect
Modèle	Confort EV45 – DC 80 kW	Transit Connect E100 E85 Trend business NAV
Prix TTC	34 922,56 €	28 000,00 €
Carburant	Électrique (CRIT’AIR1)	E85 / SP95/SP98 (CRIT’AIR1)
Place	2 places	3 places
Autonomie	320 km	650 km
Options	Charge rapide 80 kW	Alarme volumétrique
	Charge AC – 7,4 kW	Radar de recul + camera
	Support	Régulateur /limiteur + crochet d’attelage+ GPS
Délai	En stock à date du 21/09	Disponible fin novembre 2022 (attente validation Te61)

Question de Monsieur Charles Hauton : le Kangoo ne serait-il pas en CRIT’AIR 0 ?

Réponse de Cédric Thomas : les données présentées sont celles de la concession, peut-être que notre interlocuteur chez Renault a commis une erreur, à reconfirmer.

Les membres du bureau, à l’unanimité, acceptent de passer commande pour l’achat du Ford Connect, qui est moins onéreux, respectueux de l’environnement et convient à la réalisation des missions du futur topographe.

De plus, Monsieur le Président présente une plaquette d’InfocomFrance qui propose de mettre à disposition des collectivités, gratuitement, un véhicule pour deux ans, à condition d’accepter le flochage de dix publicités.

Monsieur Charles Hauton précise que la commune de Vimoutiers possède un véhicule de ce type, et que c’est adapté pour une CDC. Chaque partenaire paie 1 300 € pour deux ans.

Isabelle Thierry ajoute que la CDC des Collines du Perche Normand a passé commande chez le même fournisseur, pendant l’entreprise rencontrent des difficultés d’approvisionnement en véhicules.

Mesdames Amale El Khaleli et Françoise Reig-Hamelin se questionnent quant au besoin actuel du Te61.

Monsieur Michel Bellenger attire l’attention des membres du codir sur les problèmes juridiques que cela pourrait engendrer selon les publicités floquées.

Monsieur Jérôme Larchevêque ajoute que cela pourrait permettre de limiter le nombre de voitures lors de déplacements sur les chantiers.

Enfin, Monsieur le Président rappelle qu’en 2023, c’est le Te61 qui prendra la présidence du Territoire d’Énergie Normandie et que cela pourrait être un projet à échelle régionale.

L’idée de collaborer avec InfocomFrance n’est pas écartée pour le moment et sera réétudiée en cas de futurs besoins.

b. Réunion avec EDF

Monsieur le Président propose de rendre compte de la réunion qui s’est déroulée la veille au sein des locaux du Te61.

Les 150 membres du groupement d'achat d'électricité et de gaz du Te61 ont été conviés afin d'être informés sur les évolutions tarifaires du groupement pour l'année 2023, en présence de Monsieur Morlay et Madame Duménil d'EDF, fournisseur d'électricité du groupement.

Le 26 août dernier, le tarif d'électricité pour le marché 2023 a été bloqué à un prix élevé afin d'éviter de s'assurer d'avoir un fournisseur d'électricité. En effet, sur les quatre entreprises détentrices de l'accord cadre, trois n'ont pas proposé d'offre, et EDF une offre valable une heure.

Les membres ont été informés des évolutions à venir pour l'électricité qui devrait doubler, ainsi que le gaz.

Afin de compléter les propos, des graphiques disponibles sur le site de RTE ont été diffusés :

<https://www.rte-france.com/eco2mix/la-production-deelectricite-par-filiere>

Question de Monsieur Jean-Pierre Martin : pourquoi s'aperçoit-on aujourd'hui des défaillances des centrales nucléaires ?

Réponse de Monsieur le Président : depuis 2020, avec les confinements, les entretiens ont pris du retard, non-rattrapé ce jour, ce qui a engendré des fermetures de centrales cet été. Une majorité d'entre elles devraient ré ouvrir avant la fin de l'année.

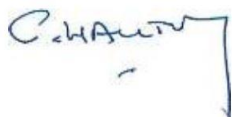
c. Date des prochaines réunions

La prochaine réunion de bureau se déroulera le mardi 29 novembre 2022 à 9h30.

La prochaine assemblée générale se déroulera le mardi 13 décembre 2022 à 9h30.

Fin de réunion : 15h30

Secrétaire de séance
Charles HAUTON



Le Président
Philippe AUVRAY

